

Compte-rendu du conseil d'école maternelle du 8 juin 2018 – 18h30

Représentant la mairie : Mme Valérie Courcier, Mme Rachel Barbier

Représentant l'école : Mme Christel Cuinet, Mme Marie-Hélène Plagne-Cuny, Mme Marie-José Nicolet, Mme Carole Tempesta, Mme Christelle Gonin

Représentant l'ASPARELE : Mme Cindy Jeantet-Roncalli, Mme Aurore Mora-Corral, M Stéphane Gavoye, Anaïs Zupancic, Marie Rousselet

Rentrée 2018

Effectif à la rentrée 2018 : 98 élèves (2017 : 117 élèves). Répartis de la manière suivante :

- 29 en petite section
- 34 en moyenne section
- 35 en grande section

Cette diminution d'effectif engendre la fermeture d'une classe. Madame Gonin ne sera plus enseignante à l'école maternelle de Saône l'année prochaine.

Répartition pédagogique :

- Mme Plagne : 14 PS, 10 GS
- Mme Tempesta : 7 PS, 17 MS
- Mme Nicolet : 8 PS, 17 MS
- Mme Cuinet : 25 GS

Mme Plagne quittera la classe 4 pour emménager dans la classe 1 pour des raisons d'équilibrage dans l'école et pour des raisons de sécurité (vue sur le portail d'entrée).

La classe 4 sera transformée en salle polyvalente (décloisonnement, certaines activités...). Madame Courcier précise que cette classe sera aussi utilisée pour l'accueil périscolaire. Cela facilitera le flux des arrivées.

Portes ouvertes du 16 juin

Une matinée « portes ouvertes » se tiendra le samedi 16 juin de 10h à 12h, l'occasion pour les petits et leurs parents de découvrir l'école.

3 temps d'adaptation sont prévus pour les enfants qui rentreront en petite section: 25, 27, 29 juin.

Mme Cuinet demande à Mme Courcier que soit ajoutée l'école d'origine au formulaire d'inscription de la mairie.

Rentrée scolaire

Elle se déroulera le 3 septembre à 8h20.

Mme Barbier indique que le périscolaire n'accueillera pas les enfants sans dossier et cela tant que le dossier ne sera pas régularisé. Un rappel pour les dossiers sera fait le 18 juin.

Projet d'école

3 Axes (cf dernier CR)

Axe 1

- Etablir un parcours de réussite pour chaque élève et favoriser le sentiment d'appartenance scolaire dès la petite section.
- Favoriser le langage oral
- Assurer la meilleure entrée possible dans l'écrit en CP

Axe 2

- Création d'une progression sur les 3 sections
- Mise en place de passerelle avec l'école élémentaire

Axe 3

- Harmoniser les projets d'une classe à l'autre ainsi que les pratiques pour fédérer l'équipe.
- Poursuivre les échanges de service pour que chaque enseignante puisse mettre ses compétences au service de tous les enfants de l'école.

Les actions dégagées pour les différents axes :

- Axe 1
 - Actions pédagogiques communes
 - Règles communes
 - Echanges entre classe (PS à GS)
- Axe 2
 - Réalisation de livres présentés aux autres classes
 - Echanges avec l'élémentaire (livres, jeux de plateau)
- Axe 3
 - Conseil d'enfants avec échancier de rencontres
 - Coordination en conseil de maîtres

Le projet d'école est validé.

Périscolaire

Les horaires restent inchangés

L'utilisation du minibus pour le retour du midi pour les PS sera probablement renouvelée. Cela engendre moins de retard et moins de fatigue pour les élèves de petite section.

Le projet du périscolaire est en lien avec le projet de l'école élémentaire.

Mme Jacquot (conteuse) interviendra sur le vendredi pour travailler sur la lecture et l'écriture. D'autres intervenants sont également prévus. La volonté est de parvenir à des représentations de théâtre que les élèves d'élémentaire présenteront aux élèves de la maternelle. Les enfants interviendront aussi dans la réalisation des décors.

Pour les enfants de la maternelle, le projet reste à approfondir pour une mise en place effective l'année suivante. En effet, la modification du lieu (désormais à la maternelle) du périscolaire pour les enfants de maternelle nécessite de mûrir le projet. Cet accueil du soir à la maternelle est jugé satisfaisant et sera poursuivi.

Pour le moment, l'objectif sera de créer du lien entre élémentaire et maternelle.

Mme Barbier rappelle que les délais de modification des plannings d'accueil au périscolaire sont la veille du jour modifié avant 10h00. Il est également rappelé de prendre connaissance des informations accrochées au panneau dans le hall d'entrée de l'Outo.

Organisation du service des ATSEM

Une ATSEM en arrêt maladie devrait revenir pour la rentrée sur un mi-temps (17,5h) alors qu'elle était à plein temps initialement. L'organisation du temps de travail et le complément de personnel à prévoir sur le mi-temps restant sont encore en cours au sein de la mairie.

Il a d'abord été envisagé de proposer un complément de 10 h au mi-temps de cette Atsem; ces heures ne seraient pas nécessairement passées en classe, et pourraient être dévolues au ménage.

Plusieurs membres du conseil (parents, enseignantes) soulignent que cette Atsem était employée à temps plein et qu'il faudrait proposer un contrat à mi-temps pour la compléter. Il y a 24 h de classe, et on ne peut envisager de perdre une ATSEM sur une partie du temps de présence des élèves.

Il faudra donc veiller à ce que trois ATSEM soient bien présentes sur la totalité du temps scolaire, d'autant que l'une d'elles est monopolisée par la surveillance de la sieste l'après-midi.

Les enseignantes et les représentants des parents indiquent qu'il est nécessaire d'avoir l'équivalent de 3 personnes à plein temps pour des raisons de sécurité.

Mme Courcier prend note de ces remarques.

Concernant l'organisation finale, les enseignantes demandent à ce que les décisions soient connues avant la fin de l'année scolaire (07/07/2018). Mme Courcier ne sera peut-être pas en mesure de les communiquer avant la rentrée. Ce qui serait préjudiciable à l'organisation des plannings.

Concernant le ménage d'été, il serait pertinent de le réaliser sur le mois d'août étant donné la réorganisation des classes 1 et 4 qui se réaliseront en juillet, mais l'organisation des ménages est déjà prévue : 3 jours au début du mois de juillet et 4 jours en août.

Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 4 juin sans que les institutrices soient prévenues. L'exercice s'est correctement déroulé. Toutefois le volume de l'alarme est un peu faible avec des difficultés à entendre l'alarme si la porte de la classe est fermée. La mairie regardera s'il est possible d'augmenter le niveau sonore de l'alarme.

Concernant le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), certains stores sont non fonctionnels. Mme Courcier se renseigne sur l'émission d'un devis ou demande un devis pour prévoir le remplacement.

Concernant la sécurité au portail, les enseignantes demandent la présence d'une personne du périscolaire au portail jusqu'à la Toussaint comme cela a été fait l'année dernière.

Investissements, travaux dans l'école

Un achat de tables a été réalisé. A ce jour, les enseignantes n'ont pas d'autres demandes sur le mobilier.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes avaient exprimé le souhait de disposer de grilles d'expositions pour afficher les travaux des élèves. A ce jour, les grilles ne sont pas commandées. Mme Courcier indique qu'il existe de nombreux modèles à des tarifs très variés. Il sera nécessaire de préciser le besoin pour commander le matériel le plus pertinent.

Une demande avait aussi été faite pour un point d'eau extérieur. Mme Courcier répond que ce n'est pas possible en dur. Eventuellement, il serait possible de disposer d'un tuyau souple avec adaptateur pour robinet intérieur.

Stores : devis à prévoir pour budget 2019.

Sorties pédagogiques

Réalisé :

PS, MS : 29 mai – Château de Montfaucon.

Classe de Mme Plagne : Visite de la caserne des pompiers le 6 juin.

GS : Taillanderie de Nans sous Sainte Anne + randonnée source du Lison.

Sortie dans le village de Sâone : œil de bœuf – commerce.

Toutes les sorties ont été fortement appréciées par les enfants et l'équipe enseignante. Sur le déroulement et sur les apports pédagogiques de chaque sortie.

A venir :

Toute l'école maternelle participera à une randonnée sur le sentier karstique de Meray sur Montrond.

GS : Sortie dans les marais avec un guide.

ASPARELE

Fête des écoles : 30 juin 2018

L'équipe enseignante nous informe qu'elle sera présente au grand complet lors de cette fête. L'AsParEle lance un appel aux bénévoles afin que cette journée se déroule au mieux.

Portes Ouvertes : 16 Juin 2018

2 représentants ASPARELE devraient être présentes de 10h à 12h afin de présenter l'association et ses actions.

Rentrée Scolaire

Comme chaque année l'APSARELE offrira un café de bienvenue lors de la rentrée, l'occasion de partager un moment convivial et de bien commencer l'année scolaire.

Bilan des activités :

Le bilan des activités menées cette année fait état d'une diminution de 1500€ environ par rapport à l'année 2017. Au vu de ce résultat le conseil décisionnel a voté une baisse de la subvention de rentrée. Cette dotation passera donc de 7€ par élève à 5€. Toutefois, il est précisé que rien n'est définitif. Si les actions menées lors de la prochaine année scolaire le permettent, il pourra tout être envisagé la remise d'une subvention en cours d'année.

Fournitures scolaire :

L'ASPARELE contribuera à hauteur de 5€ par élève pour les fournitures scolaires. Cette année les fournitures scolaire seront gérées en totalité par l'école maternelle.

Mouvements de bureau :

L'Asparèle recrute :

- 1 président (e)
- 1 vice-président (e)
- 1 trésorier adjoint
- 2 secrétaires

Divers

La visite de l'école élémentaire avec les élèves de GS se déroulera le 3 juillet.

Questions

Des parents d'élève ont indiqué à l'ASPARELE qu'il souhaiterait un accueil plus précoce (à partir de 7h15) des enfants le matin au périscolaire. Devant cette demande récurrente, il avait été convenu qu'un pointage serait réalisé pour estimer le nombre d'enfants qui auraient besoin d'un accueil plus précoce et le nombre d'enfants qui restent de manière tardive le soir afin de déterminer si un glissement des journées d'accueil au périscolaire de 7h30-18h30 vers 7h15-18h15 était envisageable.

Mme Barbier indique que ce pointage pourra s'opérer à la prochaine rentrée scolaire. Il est aussi indiqué que ce pointage devrait se réaliser sur une année complète car les besoins sont très différents d'un trimestre à l'autre. Il est aussi rappelé que la décision devra être bien pesée car il ne sera pas envisageable de modifier les horaires chaque année.

Il avait aussi été évoqué qu'une badgeuse soit mise en place pour éviter les problèmes de désaccord sur les durées d'accueil. Un système d'enregistrement sur tablette sera mis en place à la rentrée. Le système sera en place à l'Outo et à l'école maternelle. L'enregistrement sera réalisé par les animateurs du périscolaire.

La directrice

Mme Christel Cuinet

La secrétaire de séance

M Stéphane Gavoye